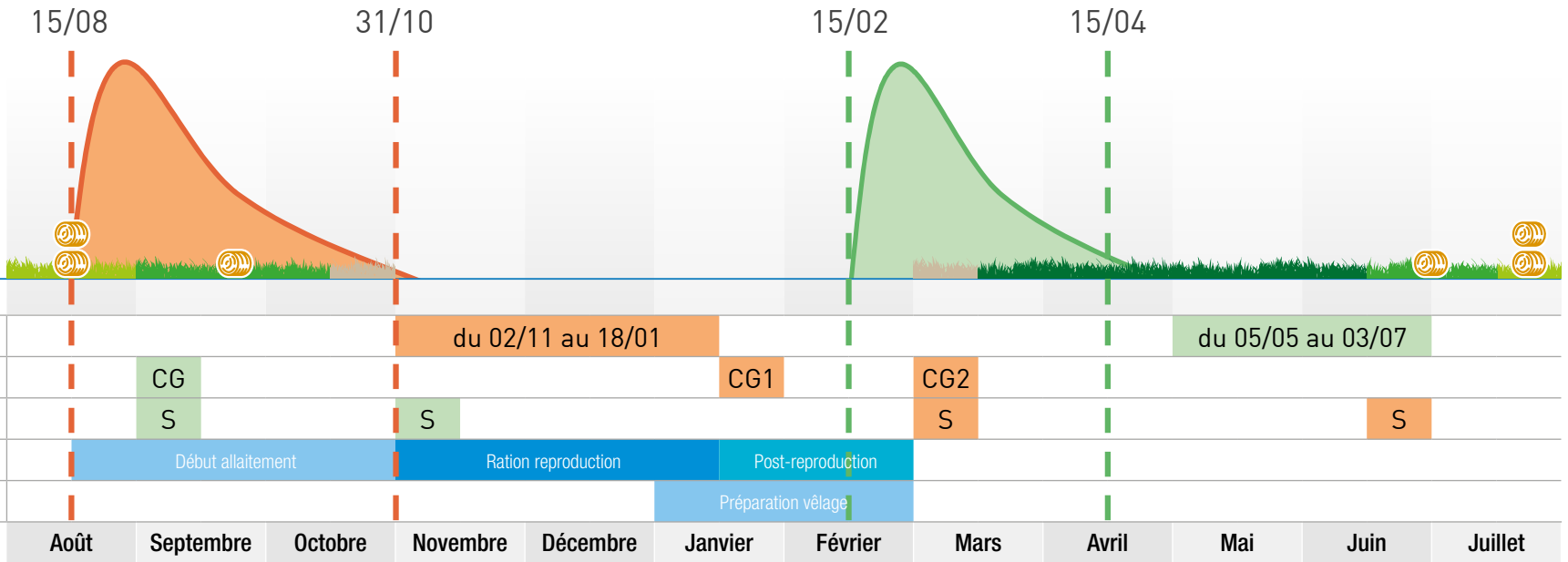


Vêlages groupés en double période (Automne et Printemps) Vêlages des génisses à 24 mois en Rouge des Prés, 795 kg adulte



Répartition des vêlages



Points de vigilance

Génisses	Croissance soutenue après sevrage environ 700-800g/j
Primipares	En bâtiment : séparer les primipares des multipares. Ration des primipares : + 1UFL
Alimentation	Privilégier les meilleurs fourrages pour les vêlages d'automne et les génisses en croissance
Pâturage	Meilleure valorisation de l'herbe sur l'ensemble de l'année
Veaux	En bâtiment : ne pas conduire ensemble deux générations de veaux
Constat de gestation	Dès 35 jours pour les VA en stabulation ou en été lors d'un retour en stabulation (pesée, intervention sanitaire, sevrage,...)
Sevrage	Possibilité de sevrer plus tôt les veaux issus de primipares ; Juin et Novembre pour les autres en fonction de l'herbe

Vêlage printemps	kg	% PA
PAT 210	310	39
PAT à 1 an	470	59
Poids à la repro	475	60
PAT à 18 mois	580	73
Poids après vêlage	635	80
Durée de gestation : 286 jours		

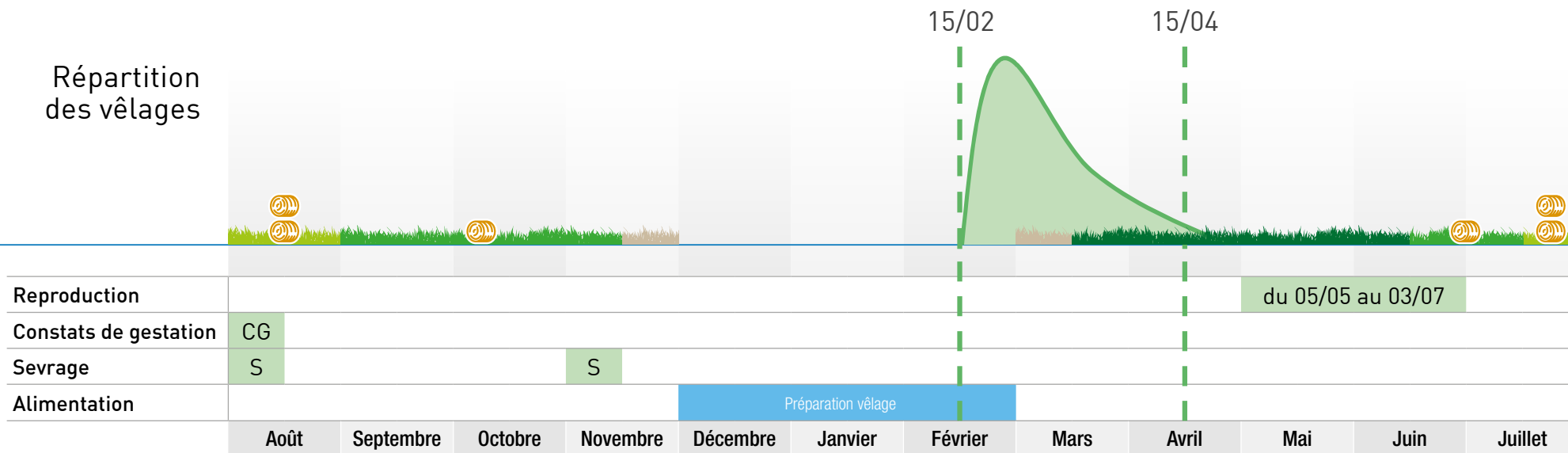
Vêlage automne	kg	% PA
PAT 210	300	38
PAT à 1 an	450	57
Poids à la repro	495	62
PAT à 18 mois	570	72
Poids après vêlage	635	80
Durée de gestation : 286 jours		

Vêlages groupés au Printemps

Vêlages des génisses à 36 mois en Rouge des Prés, 795 kg adulte



Répartition des vêlages



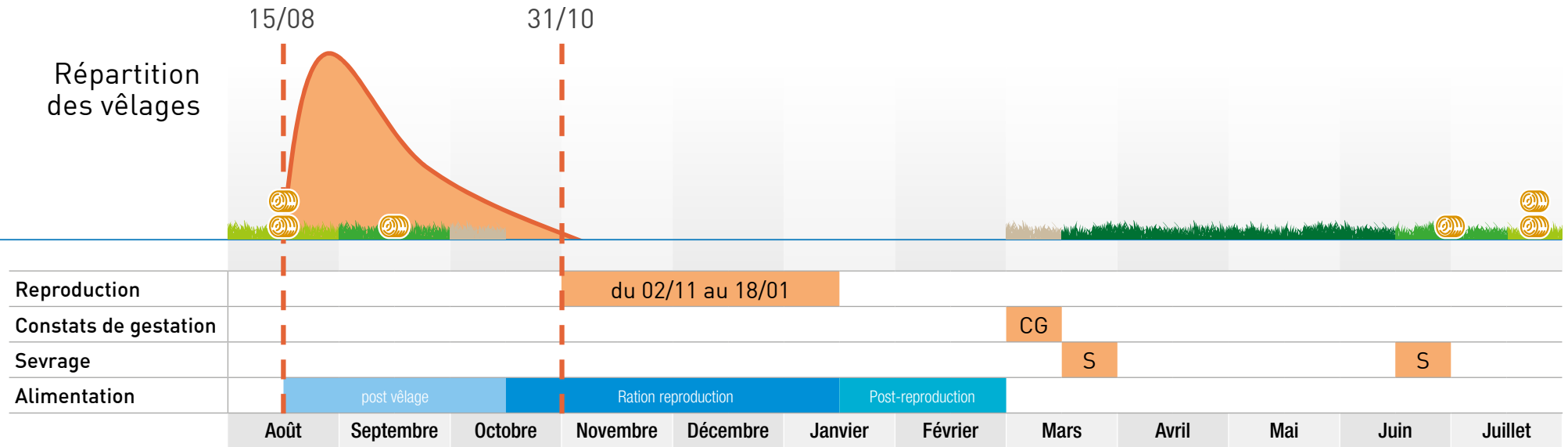
Points de vigilance

- Génisses** : Deux premiers hivers avec un objectif de 500 g/j pour viser une croissance compensatrice au printemps
- Alimentation** : Ne pas négliger la préparation du vêlage
- Pâturage** : Dans le cas d'une mise à l'herbe tardive, assurer la transition alimentaire avant le début de la période de reproduction
- Veaux** : Complémenter uniquement les mâles au pâturage si manque d'herbe
- Constat de gestation** : Réaliser un constat de gestation durant l'été lors d'un rapatriement des animaux vers les bâtiments
- Sevrage** : Sevrage des femelles en Novembre si herbe suffisante et selon l'état des mères
Sevrage des mâles en Août ou en Novembre si herbe suffisante et selon l'état des mères

Vêlage printemps	kg	% PA
PAT 210	280	35
PAT à 1 an	375	47
PAT à 18 mois	475	60
Poids à la repro	590	74
Poids après vêlage	690	87
Durée de gestation : 286 jours		

Vêlages groupés à l'Automne

Vêlages des génisses à 24 mois en Rouge des Prés, 795 kg adulte



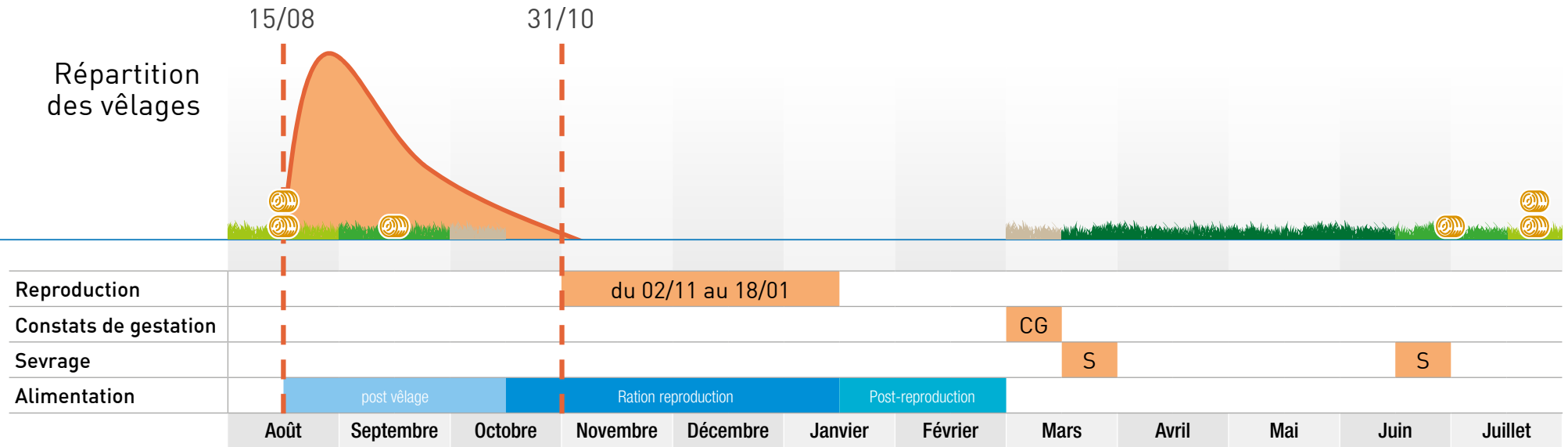
Points de vigilance

Génisses	Croissance soutenue après sevrage environ 700-800g/j, vigilance sur la période estivale
Primipares	En bâtiment : séparer les primipares des multipares. Ration des primipares : + 1UFL
Alimentation	Couvrir les besoins élevés en période de reproduction avec des fourrages de qualité
Veaux	Mettre à disposition un fourrage fibreux, et avant sevrage, à la ration engraissement pour les mâles
Constat de gestation	Réaliser un constat de gestation juste avant la mise à l'herbe pour faciliter le travail
Sevrage	Possibilité de sevrer plus tôt les veaux issus de primipares ; Juin pour les autres en fonction de l'herbe

Vêlage automne	kg	% PA
PAT 210	300	38
PAT à 1 an	450	57
Poids à la repro	495	62
PAT à 18 mois	570	72
Poids après vêlage	635	80
Durée de gestation : 286 jours		

Vêlages groupés à l'Automne

Vêlages des génisses à 36 mois en Rouge des Prés, 795 kg adulte



Points de vigilance

Génisses	2 ^e hiver avec un objectif de 500g/j pour viser une croissance compensatrice au printemps
Primipares	En bâtiment : séparer les primipares des multipares. Ration des primipares : + 1UFL
Alimentation	Couvrir les besoins élevés en période de reproduction avec des fourrages de qualité
Veaux	Mettre à disposition un fourrage fibreux, et avant sevrage, à la ration engraissement pour les mâles
Constat de gestation	Réaliser un constat de gestation juste avant la mise à l'herbe pour faciliter le travail
Sevrage	Possibilité de sevrer plus tôt les veaux issus de primipares ; Juin pour les autres en fonction de l'herbe

Vêlage automne	kg	% PA
PAT 210	280	35
PAT à 1 an	400	50
Poids à la repro	495	62
PAT à 18 mois	630	79
Poids après vêlage	715	90
Durée de gestation : 286 jours		

Vêlages groupés en Hiver

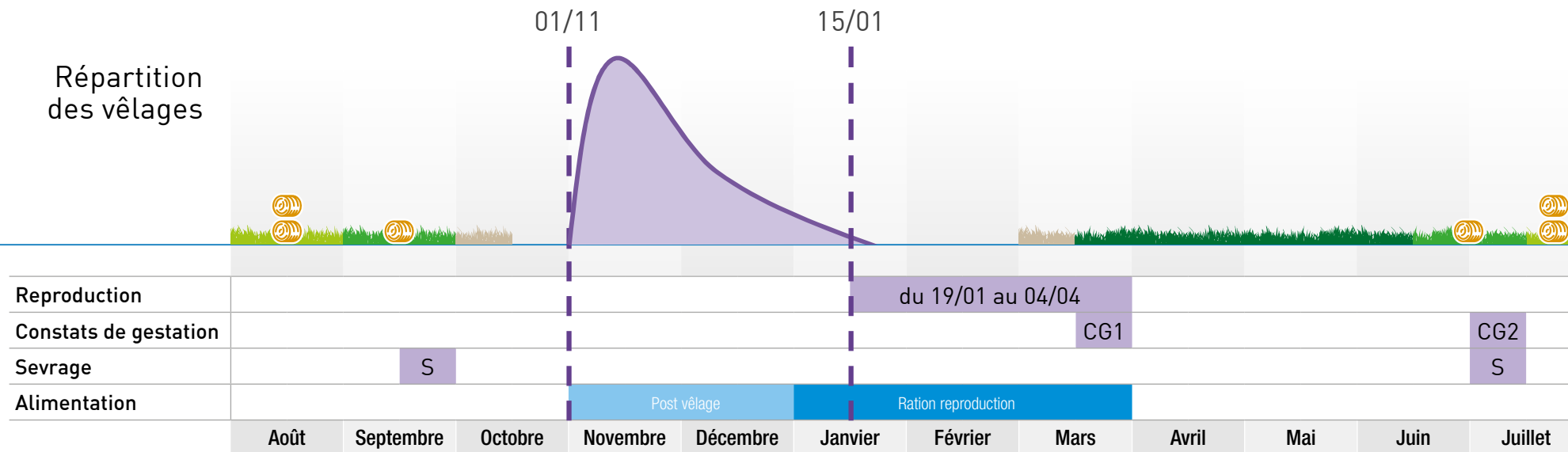
Vêlages des génisses à 24 mois en Rouge des Prés, 795 kg adulte



Hiver-24-41

Conduite de la reproduction en troupeau allaitant

Répartition des vêlages



Points de vigilance

Génisses	Croissance soutenue après sevrage environ 700-800g/j
Primipares	En bâtiment : séparer les primipares des multipares. Ration des primipares : + 1UFL
Alimentation	Distribuer une ration plus soutenue à partir du 1 ^{er} Janvier pour assurer la reproduction
Veaux	Complémenter les veaux au pâturage si manque d'herbe
Constat de gestation	Réaliser un constat de gestation juste avant la mise à l'herbe pour faciliter le travail
Sevrage	Les femelles en Juillet pour les primipares et les autres en Septembre si herbe suffisante et selon l'état des mères
	Les mâles en Juillet pour les primipares et les autres en Septembre si herbe suffisante et selon l'état des mères

Vêlage hiver	kg	% PA
PAT 210	310	39
PAT à 1 an	470	59
Poids à la repro	475	60
PAT à 18 mois	580	73
Poids après vêlage	635	80
Durée de gestation : 286 jours		

